Administration communale

Rapport de la séance du conseil communal du 9 juillet 2004

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 9 JUILLET 2004

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale (ancienne école) à Roeser. Elle débute à 09.00 heures et se termine à 10.00 heures. La séance est présidée par Monsieur le bourgmestre Arthur Sinner.

Présences: John Barthelmey, Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Tom Jungen, Renée Quintus-Schanen, Jean-Paul Reiter, Jean-Paul Rosen, Camille Schleck, Egon Seywert, Arthur Sinner.

Absence(s):/

Remarque: Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

1. Organisation scolaire : création de poste

Le conseil crée un nouveau poste d'instituteur pour les besoins de l'assistance en classe.

2. Organisation scolaire : Démission d'une institutrice

Par vote secret le conseil accepte la démission de Mme Nathalie Folschette, institutrice à l'enseignement primaire de la commune de Roeser depuis l'année scolaire 2003/2004.

3. Organisation scolaire : Nomination de personnel enseignant (2º liste)

Par vote secret le conseil nomme les personnes suivantes aux postes déclarés vacants :

- Mme Géraldine HAMMEREL
- Mme Jennifer NESTLER
- Mme Brigitte CLAEREBOUT-LENERT
- M. Bob DUPONG

4. Organisation scolaire : Décharge d'un instituteur

Le conseil accorde une décharge de 23 unités à M. Albert Petesch, instituteur à l'école communale de Roeser, pour l'année scolaire 2004/2005 dans le cadre du projet « Cinéma à l'école ».

5. Organisation scolaire: Règlement d'organisation provisoire

Le conseil approuve le règlement d'organisation provisoire pour l'année scolaire 2004/2005 pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire.

6. Communications du collège échevinal

Le collège échevinal informe les conseillers sur :

- les pourparlers avec le Ministère du Transport pour mettre en place une navette ("city-bus") en automne 2004 ;
- l'étude de circulation du Bureau Schroeder et Associés.



Administration communale

Rapport de la séance du conseil communal du 9 juillet 2004

7. Questions écrites des conseillers

Les conseillers n'ont pas présentés de questions écrites.

8. Subsides aux associations

Le conseil alloue un subside extraordinaire de 250,00 € à la Fédération des corps de sapeurs-pompiers du canton d'Esch-sur-Alzette à l'occasion de son 100° anniversaire.

9. Impôts communaux : Fixation des taux multiplicateurs

1. Impôt commercial

Le conseil fixe le taux multiplicateur en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation pour l'exercice 2005 à 300%.

2. Impôt foncier

Le conseil fixe les taux multiplicateurs en matière d'impôt foncier pour l'exercice 2005 à :

Taux multiplicateurs en matière d'impôt foncier	
A	500%
B1	750%
В3	500%
B4	250%

	10 Oui	Non	1 Abstention(s)
OTE	Barthelmey, Dondelinger, Dostert-		Seywert
>	Wagener, Ferro-Ruckert, Jungen, Quintus- Schanen, Reiter, Rosen, Schleck, Sinner		

10. Réglementation de la circulation

Le conseil confirme trois règlements provisoires d'urgence édictés par le collège des bourgmestre et échevins les 6 mai 2004 et 17 juin 2004 à l'occasion de l'enquête de trafic et de divers manifestations sur le site de loisirs « Herchesfeld ».

11. Questions orales des conseillers

Marcel Dondelinger	Il reste toujours des problèmes de circulation dans la zone industrielle à Livange, notamment à l'entrée et la sortie au parking du supermarché Match et de la station Total.
Suzette Dostert-Wagener	L'éclairage public est très faible dans la rue Schintgen à Crauthem.
Renée Quintus-Schanen	Il y a toujours des camionnettes qui sont garées sur le parking de l'IEES. Est-ce qu'une partie du parking est en main privé ou non ?
Jean-Paul Rosen	Quel est le rapport de recette entre les différents taux de l'impôt foncier ?
Camille Schleck	La signalisation horizontale STOP au croisement de la rue Aloyse Weber avec le CR 159 (rue de Bettembourg) à la sortie de Berchem n'est toujours pas déplacée.





Rapport de la séance du conseil communal du 9 juillet 2004

Egon Seywert

A hauteur du pont CFL à Livange les bas-côtés de la route sont fortement endommagés par des poids-lourds. Afin d'éviter que la route s'écroule il faudrait remblayer ces trous.

12. Indigénat

Le conseil se prononce en séance secrète sur trois déclarations d'option pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise.